



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

On lit dans le bulletin politique du *Moniteur du soir* :

Une grande réunion de tireurs de toutes les parties de l'Allemagne et de la Suisse a lieu en ce moment à Vienne. Deux solennités de ce genre ont déjà eu lieu, la première à Francfort en 1862, et la seconde à Brême en 1865.

C'est dans cette dernière ville qu'avait été décidé le choix de Vienne pour la prochaine assemblée des tireurs allemands. La fête a commencé le 26 juillet par un défilé le long de la Ringstrasse. En recevant la bannière des mains du président du tir, sur la place Schwarzenberg, le bourgmestre de Vienne a exprimé le vœu que la paix fondée sur le droit et sur la liberté légale règne entre toutes les branches de la race germanique.

La population viennoise a fait à ses hôtes le plus chaleureux accueil, et le gouvernement autrichien, désirant éviter toute interprétation inexacte, a soigneusement évité tout ce qui aurait pu donner à cette réunion un caractère politique.

Les journaux russes contiennent des détails précis sur les événements qui ont suivi la prise de Samarcande par les troupes du czar. L'armée boukhare, forte de 30,000 hommes et de 8 canons, a pris position sur la route de Boukhara, et le 2 juin, elle a essuyé une déroute complète. Après huit jours de siège, la citadelle de Samarcande a été dégagée, et cette défense peut être rangée au nombre des plus brillants faits d'armes de l'armée russe.

L'ensemble de la campagne consolide les dernières conquêtes, et les succès des troupes de l'empereur Alexandre auront un grand retentissement dans toute l'Asie centrale.

Des bandes armées ont traversé le Danube sur quelques points situés entre la Dobrudscha et Widdin. Ces mouvements, qui paraissent avoir été organisés par le soin de comités panslavistes, et notamment par celui de Bncharest, ont pour but de propager l'agitation et les idées de révolte en Bulgarie. Quelques engagements ont eu lieu dans les environs de Routschouk, et le gouvernement turc n'a pas tardé à prendre des mesures pour arrêter le mal dans sa racine.

Mithad Pacha a reçu du sultan l'ordre de se rendre sur les bords du Danube avec quelques bataillons pour rétablir la tranquillité, et la Porte se montre fermement résolue à maintenir énergiquement le bon ordre, et à ne pas laisser compromettre les avantages assurés par les généreuses réformes du sultan.

Le gouvernement du prince Charles doit mettre son honneur à repousser toute connivence avec de semblables manœuvres. Grâce à la sollicitude bienveillante des puissances, la Roumanie a vu se réaliser tous ses vœux nationaux, toutes ses espérances traditionnelles, et il n'y a pas de contrée qui doive autant à la diplomatie européenne. Ces bienfaits lui ont été accordés dans la pensée qu'elle deviendrait un élément de paix et d'équilibre en Orient. Elle est essentiellement intéressée à éviter des chocs qui remettraient en question les résultats acquis, et dont elle serait la première à ressentir le contre-coup. Les puissances

suivent d'ailleurs avec une vigilante attention les événements qui se passent sur les rives du Danube, et leur bon accord est pour la paix de ces contrées la plus précieuse des garanties.

Plusieurs journaux français et étrangers continuent à entretenir le public de prétendus projets d'union douanière et militaire entre la France, la Belgique et la Hollande.

Ces rumeurs, nous l'avons déjà dit, ne reposent sur aucun fondement. Leur persistance ne les rend pas plus vraisemblables, et il serait presque superflu d'affirmer qu'aucun pourparler n'a eu lieu entre les gouvernements que l'on met en cause.

Il va de soi que toutes les interprétations qu'on attachait à un fait erroné tombent d'elles-mêmes avec les rumeurs qui en étaient la source.

Des suppositions circulent, au sujet d'entrevues problématiques qui devraient avoir lieu entre divers souverains, et notamment entre l'Empereur Napoléon et le roi des Belges. Le *Mémorial diplomatique* contient à ce sujet une note que nous nous empressons de reproduire :

« Pendant l'accalmie dans laquelle nous allons entrer par suite de la clôture des Chambres françaises et du Parlement anglais, l'entrevue de l'Empereur des Français et du roi des Belges à Plombières, si elle s'effectuait réellement, deviendrait un thème inépuisable de commentaires pour la presse politique. En attendant, les journaux étrangers et même une partie des journaux français persistent à considérer cette entrevue sinon comme cer-

taine, au moins comme fort probable, en présence des bruits sans fondements répandus au sujet d'une union douanière entre la France et la Belgique.

» Nous avons déjà eu occasion de démentir la nouvelle relative à l'entrevue des deux souverains; aujourd'hui, à l'appui de l'exactitude de nos informations, nous allons ajouter quelques détails propres à convaincre les plus incrédules.

» La reine des Belges est arrivée mardi dernier à Spa pour y prendre les eaux. S. M. Léopold II ira l'y rejoindre samedi prochain et assistera à l'inauguration solennelle du nouvel établissement de bains qui vient d'être terminé.

» Le roi restera quelques jours à Spa, puis il retournera à Laeken; car, souffrant profondément de voir sa sœur infortunée à la fleur de l'âge en proie à une si cruelle maladie, il tient à veiller à ce que l'impératrice Charlotte ne sente pas trop l'absence de la reine Marie-Henriette, dont les soins affectueux sont devenus pour elle une nécessité indispensable. C'est seulement après le retour de son auguste épouse que le roi ira prendre les bains de mer à Ostende.

L'Empereur des Français, de son côté, quittera Plombières le 10 ou le 11 août prochain pour revenir à Paris; or, comme le roi des Belges, ainsi que nous venons de le dire, ne songe pas pour le moment à quitter ses Etats, on ne saurait comprendre comment les deux souverains pourraient se rencontrer à Plombières.

On annonce que le roi de Bavière ira ren-

PEURLETON.

11

LE ROMAN DES MÈRES,

Par ALFRED DES ESSARTS.

PREMIÈRE PARTIE.

(Suite.)

Elle inclina la tête; son regard, voilé encore par les larmes, exprima la reconnaissance.

— Oui, oui, monsieur, oui, je vous avouerai tout. Martial était déjà mort quand ses camarades le rapportèrent à la maison. Ma douleur fut si grande que je perdis subitement mon lait et devins incapable de nourrir mon enfant. Malgré la quête qu'on avait faite dans le quartier en ma faveur, peu à peu la misère m'envahit. Je n'avais rien d'assez précieux pour le Mont-de-Piété. Plusieurs fois j'eus faim. Cela devenait trop affreux... Je tremblai pour l'existence que Dieu m'avait confiée. « Avec moi il souffrira trop, me dis-je. Si, au contraire, une âme compatissante le prend en pitié, il ne manquera de rien. » Egarée par le désespoir, je pris l'enfant et...

Le docteur se leva en sursaut.

— Qu'en avez-vous fait, malheureuse?

— Je le portai au bois de Boulogne. Là, je guettai le passage de deux belles dames que j'avais observées, et je m'enfuis, laissant la faible créature à qui voudrait bien la secourir.

Cet aveu ne calma point l'exaspération du docteur.

— Vous avez abandonné votre fils! Vous avez eu ce courage?...

Pauline tomba à genoux en sanglotant.

— Ah! ne me condamnez pas!... J'étais si pauvre!...

— Osez-vous dire que vous l'aimiez?... Une mère se séparer de son enfant!

— O monsieur, vous ne savez pas ce que c'est que d'être seule, sans parents, sans amis... Je n'avais pas mangé depuis deux jours.

Alors je perdis la tête. Il était si mignon, si rose; je n'ai pas voulu le voir mourir. J'ai pensé que le bon Dieu me le sauverait par ce moyen... Et Dieu m'a entendue, l'enfant a été sauvé.

— Eh bien?

— Eh bien, monsieur, j'ai su ce qu'il était devenu, et j'ai eu le courage de le laisser dans le bien-être, sous les baisers de sa mère adoptive... Je me suis tenue dans l'ombre, remerciant le ciel parce que mon enfant ne pâtissait pas...

— Achevez!

— Oh! j'en suis sûre, vous avez deviné qu'Eugène est mon fils!

Cette confidence fut suivie d'un paroxysme de douleur plus grand encore que le premier.

M. Foquette arpentait le plancher en multipliant les gestes; il donna cours à ces paroles véhémentes :

— Oui, j'ai compris. Vous avez fini par ne pouvoir plus vous tenir en repos. C'est cela: on abandonne son enfant, on le livre au hasard d'une tendresse étrangère. Et puis, plus tard, on est prise d'un fiévreux besoin de le revoir.

— Je me mourais de son absence.

— Et moi qui ignorais tout, je vous ai placée chez Mme Zähler.

— Vous m'avez donné le seul bonheur que j'ai eu en ce monde.

— Eh! quoi, vous parvenez à ce but tant désiré, et vous vous conduisez de manière à être renvoyée!

— Hélas! monsieur; attendez pour me juger. Je n'ai eu qu'un tort: celui de ne pas assez cacher mon amour maternel.

— Ainsi l'on sait...

— On sait tout. Voilà pourquoi madame m'a mise hors de chez elle.

— Parbleu! grommela le docteur. Si vous croyez que c'est amusant d'avoir fait une bonne action, élevé un

enfant, pour qu'une autre vienne avec un droit légal réclamer ensuite la première place dans le cœur de l'adopté.

— Je n'avais rien réclamé, monsieur.

— Vous vous êtes trahie, c'était trop. En pareil cas, vous taire était votre devoir absolu.

— J'avais tant besoin de l'embrasser!...

— C'est cela, et peut-être l'avez-vous ruiné.

— Moi?

— Certainement, vous avez ébranlé l'amour confiant que Mme Zähler avait pour lui. Elle se complaisait à poursuivre son œuvre... et voilà que vous vous mettez en travers de son cri et de sa bienfaisance! Voilà que vous venez crier: « Je suis sa mère! »

— Pardon! pardon!...

— Sa mère!... Non, vous ne l'étiez plus, continua le docteur, s'échauffant de sa propre animation. Vous aviez cessé de l'être le jour où votre fils fut abandonné par vous. Je ne suis pas un magistrat pour juger, mais je sens que vos droits n'existent plus dès que vous les avez transmis à un autre.

— Vous avez raison, monsieur; mais vous ignorez ce que c'est que de voir son enfant et de se mourir d'envie de l'embrasser.

— Je n'ose interroger l'avenir... Vous l'avez sûrement bien assombri.

